

# PROCES-VERBAL DE CLASSEMENT DE REACTION AU FEU D'UN MATERIAU



Selon l'article 5 de l'arrêté du 21 Novembre 2002  
Laboratoire agréé par le Ministère de l'Intérieur

## N° CM-22-P-080/1/N/1

Valable 5 ans à compter du 04/10/2023

**Matériau présenté par :**

**NORMEQUIP**

9 rue Pierre-Paul de Riquet

33610 CANEJEAN

**Nature des essais :**

Essai au brûleur électrique  
Vieillessement accéléré

**Rapport d'essais :**

FE 22-0199-1115 du 04/10/2023

**Marque commerciale :** Ignifugeant CTN120

**Description sommaire:** *Le détail de la description du produit est indiqué dans le(s) rapport(s) d'essai en appui cité(s) ci-dessus.*

- Type de support Tissé
- Composition 100% Lin
- Masse surfacique 230 g/m<sup>2</sup> - Epaisseur : 0,5 mm
- Type d'ignifugation HYDROFLAM® TN12 par pulvérisation - 30% de la masse du support
- Coloris Tous coloris
- Usage Revêtement de murs tendus, voilages, rideaux,...

## Classement M1

*Ce classement est valable pour toute application pour laquelle le produit n'est pas soumis au marquage CE.*

**Durabilité du classement** Non limitée a priori

**Conditions d'entretien :** selon préconisation du client

**Domaine d'application:** Valable pour toute application pour laquelle le produit n'est pas soumis au marquage CE.

*Ce procès verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue pas une certification de produits au sens de l'article L. 115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994. Ces conclusions ne portent que sur les performances de réaction au feu de l'élément objet du présent procès-verbal de classement. Elles ne préjugent, en aucun cas, des autres performances liées à son incorporation à un ouvrage.*

Siège social  
10, rue Galilée  
S 81050 Champs-sur-Marne  
77447 Marne-La-Vallée Cedex 2  
Tél +33 (0)1 72 84 97 84

Champs-sur-Marne, le 27/11/2023

Technicien d'essais du Laboratoire Feu

Responsable Technique Feu

Bordeaux  
Allée de Boutaut – BP 227  
33028 Bordeaux Cedex  
Tél +33 (0)5 56 43 63 00

Cyril FLEURIER

Justine MARQUET

Siret 775 680 903 00132  
APE 7219Z  
Code TVA CEE FR 14 775 680 903

Institut technologique FCBA : Forêt, Cellulose, Bois - construction, Ameublement | [www.fcba.fr](http://www.fcba.fr)

Ce document comprend 1 page pour le procès-verbal de classement et 6 pages annexées pour le rapport d'essais

Seules sont autorisées les reproductions intégrales et par photocopies du présent procès-verbal de classement ou de l'ensemble du procès-verbal de classement et rapport(s) d'essais annexé(s)

# PROCES-VERBAL DE CLASSEMENT DE REACTION AU FEU D'UN MATERIAU



Selon l'article 5 de l'arrêté du 21 Novembre 2002  
Laboratoire agréé par le Ministère de l'Intérieur

## N° CM-22-P-082/1/N/1

Valable 5 ans à compter du 04/10/2023

### Matériau présenté par :

**NORMEQUIP**

9 rue Pierre-Paul de Riquet

33610 CANEJEAN

### Nature des essais :

Essai au brûleur électrique  
Essai de mesure de la propagation  
Essai de gouttes  
Vieillessement accéléré

### Rapport d'essais :

FE 22-0199-1112 du 04/10/2023

**Marque commerciale :** Ignifugeant CTN120

**Description sommaire:** Le détail de la description du produit est indiqué dans le(s) rapport(s) d'essai en appui cité(s) ci-dessus.

- Type de support Tissé
- Composition 100% Coton
- Masse surfacique De 80 g/m<sup>2</sup> à 170 g/m<sup>2</sup> - Epaisseur : de 0,25 mm à 0,5 mm
- Type d'ignifugation HYDROFLAM® TN 12 par pulvérisation - 30% de la masse du support
- Coloris Tous coloris
- Usage Revêtement de murs tendus, voilages, rideaux,...

## Classement M1

Ce classement est valable pour toute application pour laquelle le produit n'est pas soumis au marquage CE.

**Durabilité du classement** Non limitée a priori

**Conditions d'entretien :** selon préconisation du client

**Domaine d'application:** Valable pour toute application pour laquelle le produit n'est pas soumis au marquage CE.

Ce procès verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue pas une certification de produits au sens de l'article L. 115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994. Ces conclusions ne portent que sur les performances de réaction au feu de l'élément objet du présent procès-verbal de classement. Elles ne préjugent, en aucun cas, des autres performances liées à son incorporation à un ouvrage.

Siège social  
10, rue Galilée  
S 81050 Champs-sur-Marne  
77447 Marne-La-Vallée Cedex 2  
Tél +33 (0)1 72 84 97 84

Champs-sur-Marne, le 27/11/2023

Technicien d'essais du Laboratoire Feu

Responsable Technique Feu

Bordeaux  
Allée de Boutaut – BP 227  
33028 Bordeaux Cedex  
Tél +33 (0)5 56 43 63 00

Cyril FLEURIER

Justine MARQUET

Siret 775 680 903 00132  
APE 7219Z  
Code TVA CEE FR 14 775 680 903

Institut technologique FCBA : Forêt, Cellulose, Bois - construction, Ameublement | www.fcba.fr

Ce document comprend 1 page pour le procès-verbal de classement et 6 pages annexées pour le rapport d'essais

Seules sont autorisées les reproductions intégrales et par photocopies du présent procès-verbal de classement ou de l'ensemble du procès-verbal de classement et rapport(s) d'essais annexé(s)